

Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Prérequis :

Etre âgé de 16 ans minimum et titulaire du Pse1 à jour de sa formation continue

Objectifs :

L'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2" a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Dans le cadre de la formation des acteurs de sécurité civile, il est institué une unité d'enseignement désignée sous l'intitulé de "premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) permettant de tenir la fonction d'"équipier secouriste".

Aptitude :

A la fin de la formation, le stagiaire pourra mettre en place la totalité des compétences acquises dans un but d'applicabilité d'une conduite à tenir de secouriste en équipe constituée.

Compétences :

Evoluer dans son cadre juridique applicable à son action de secours,
Assurer la protection,
Réaliser un bilan et assure sa transmission,
Prend en charge une personne présentant une affection spécifique.
Assure et coordonne les actions de secours au sein d'une équipe.
Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Durée :

28 H

Délai d'accès :

Notre planning de formation permet un accès à cette dernière suivant le nombre de places disponibles. Les formations sont en ligne chaque semestre.

Tarifs :

De 290 euros à 420 euros lors d'une prise en charge (15€/heure)

Méthodes mobilisées :

Exposés participatifs, questionnement, Approche par compétences... conformes au RIC et RIF de la FNMNS

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue formative puis évaluation certificative par QCM et mise en situation. Conformes au RIC et RIF de la FNMNS. Certificat valide 1 an

Accessibilité :

La technicité et l'évaluation de des gestes de secours ne permettent pas l'accès à cette formation pour les publics en situation de handicap.

Programme (28h)

35 minutes

INTRODUCTION A LA FORMATION

50 minutes

PARTIE 1, PROTECTION

1 heure

PARTIE 2, BILANS

2 heures

PARTIE 3, MALAISES ET AFFECTIONS SPECIFIQUES

4 heures 10 minutes

PARTIE 4, ATTEINTES CIRCONSTANCIELLES

4 heures

PARTIE 5, TRAUMATISMES

3 heures 30 minutes

PARTIE 6, SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET COMPORTEMENT INHABITUELS

8 heures 50 minutes

PARTIE 7, RELEVAGE ET BRANCARDAGE

40 minutes

PARTIE 8, SITUATIONS PARTICULIERES

1 heure 15 minutes

CAS CONCRETS DE SYNTHESE